

ensemble en bretagne

S'épanouir en Bretagne

Renforcer le rayonnement culturel et associatif breton

Priorité 1 : Assurer la pérennité et le développement de l'écosystème associatif breton, dans toute sa diversité d'objet, de point de vue et d'échelle.

Débat général

La richesse et la force du tissu associatif breton ainsi que sa grande capacité d'auto-organisation ont été soulignées par les participants. Cette richesse s'exprime par la diversité des associations sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les participants ont pointé du doigt la crise du bénévolat et la précarité existante pour les salariés du milieu culturel. Le manque d'accompagnement des petits acteurs associatifs, le manque de transparence des subventions et les effets de seuil en matière de financement public ont également été soulevés. La faiblesse de la compétence culturelle de la région a été rappelée. Enfin, une table considère que le terme « pérenniser » n'est pas assez fort et que le terme « développer » serait plus approprié.

Priorité 2 : Développer une stratégie de l'environnement culturel pour chacun en veillant à la répartition équilibrée de l'offre dans tous les territoires bretons.

Débat général

Cette priorité a fait l'objet d'un consensus par les différentes tables. Les participants ont ajouté l'importance d'accompagner cette stratégie par un plan de mobilité ambitieux pour favoriser une répartition équilibrée de l'offre culturelle dans tous les territoires, y compris dans les petites villes. Ils ont également souligné le manque de cohésion dans les politiques culturelles entre les collectivités et les disparités de financement des acteurs culturels. L'importance de ne pas laisser la main à des mécènes privés (E.Leclerc à Landernau, Yves Rocher à La Gacilly) a également été rappelée.

Dans le même temps, une table a proposé de permettre le partage des lieux publics (amphithéâtre de lycée) et la mutualisation des équipements culturels pour favoriser la diversification de l'offre culturelle. La transmission intergénérationnelle a également été évoquée comme un élément à ne pas oublier dans les politiques culturelles.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Coupler le pass culture avec un pass mobilité (voir carte « Sortir à Rennes ») ;
- Favoriser les tarifs solidaires ;

- Soutien aux outils numériques de transmission culturelle et mise en avant des supports culturels existants (Breizhweb) ;
- Soutenir la création d'emplois associatifs régionaux ;
- Renforcer le soutien au tissu associatif (moyens financiers et formation des bénévoles) et mettre en réseau les acteurs de l'accompagnement de la vie associative ;
- Mettre l'accent sur la culture pour tous plutôt que les grands événements ;
- Favoriser la mutualisation des actions entre associations et le partage des lieux et équipements publics ;
- Mettre en lien et essaimer les expériences d'espaces tiers lieux (café librairie, cafés culturels...).

Priorité 3 : Réintégrer pleinement la culture et la langue bretonnes dans le domaine culturel en organisant les croisements avec les politiques éducatives conventionnelles, la production universitaire, les salles de spectacle et scènes nationales, les outils numériques et autres véhicules de la culture populaire et savante.

Débat général

Cette priorité a été saluée par les participants, qui ont affiché une ambition maximaliste sur la place du Breton dans les écoles et dans l'espace public, soulignant l'importance de développer l'enseignement du Breton le plus tôt possible et favoriser son apprentissage à destination de tous les publics. Les participants ont évoqué dans le même temps la nécessité de mettre en place un véritable statut pour les écoles Diwan. De plus, l'importance du développement de la formation des enseignants des filières bilingues et immersives a été largement rappelée par les participants. Pour ce faire, le transfert des compétences de l'Etat vers la région en matière de politique éducative a été identifié comme nécessaire.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Assurer la compétence pleine et entière de la politique linguistique par la région ;
- Renforcer la charte Ya d'ar brezhoneg ! ;
- Favoriser le « désir » de langue bretonne en l'adaptant à la société des loisirs tout en renforçant l'apprentissage du gallo ;
- Limiter le marketing territorial de la « marque Bretagne » en lui substituant des critères environnementaux et sociaux.